



### Table des matières

Actions d'Education à l'Environnement Relation Homme / Nature.....	2
Volet Animation.....	2
*Sensibilisation à la valeur patrimoniale et à la protection des milieux naturels.....	2
*Animations itinérantes en milieu rural.....	3
* dimanches nature et fête de la nature.....	4
* Quinzaine pour la nature et la biodiversité.....	4
* Campagne de sensibilisation « Le sol m'a dit ».....	5
Volet Sciences participatives.....	5
* Animation de l'inventaire permanent des arbres remarquables de Haute-Vienne.....	5
Volet outils pédagogiques.....	7
* Création de modules et documents pédagogiques d'animation : Moule perlières.....	7
Animations Écocitoyennes.....	8
Plan régional d'action (PRA) sur la Moule perlière.....	8
Suivi de rivières.....	10
Contrat territorial du Chavanon.....	10
Bilan MAEC 2015-2017.....	11
Opération « Zéro pesticides dans nos villes et villages ».....	11
Actions d'accompagnement des collectivités.....	11
Actions de sensibilisation du grand public.....	12
EIE Espace info-énergie.....	13
Conseils.....	14
Animations.....	15

Salons et foires.....	15
Opérations spécifiques.....	16
Défi Famille à énergie positive.....	16
Vie du réseau.....	16
Formation.....	16
Activité militante et participation au débat public.....	17
La participation aux instances Régionales, départementales, communales et intercommunales. .	17
La création de l'ARB, Agence de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine.....	18
Fonctionnement interne.....	18
Autres actions.....	19
Reconnaissance institutionnelle.....	20
Activité de la Cellule d'Assistance Juridique.....	20
A- Contentieux (exemples) :.....	20
B- Assistance juridique hors contentieux (exemples) :.....	21
C- Participation / Représentation :.....	22
D- Activités pour la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine :.....	22
E- Activités au sein du réseau juridique de FNE :.....	22

## Actions d'Education à l'Environnement Relation Homme / Nature

### Volet Animation

#### ***\*Sensibilisation à la valeur patrimoniale et à la protection des milieux naturels***

La prise en compte par les acteurs locaux de la valeur patrimoniale des espaces naturels est devenue une condition préalable à toute décision d'aménagement du territoire. Les différentes collectivités locales qui agissent sur notre territoire sont inévitablement concernées par la gestion de ces espaces. Pour cela, de nombreux programmes de protection, de restauration ou d'entretien de ces espaces naturels sont mis en oeuvre. Mais contrairement à ce qui se passe avec le patrimoine bâti, les interventions de gestion des espaces naturels sont souvent discrètes. Toutes les actions de communication et d'information dans ce domaine sont donc utiles.



C'est ce que réalise au quotidien le Centre nature « La Loutre » en accueillant ou en allant à la rencontre du public. Gérée depuis 1985 par la Fédération Limousin Nature Environnement, cette structure d'éducation à l'environnement organise des actions (animations, formations...) encadrées par des professionnels de l'animation nature. Des documents de promotion des espaces naturels et d'outils pédagogiques ainsi que des aménagements liés à l'accueil du public dans des sites sensibles sont produits.

Si certaines de ces opérations font l'objet d'un conventionnement avec les partenaires institutionnels de la fédération, nombre d'entre-elles sont directement effectuées à la demande

des écoles, collèges et lycées, centres de vacances et de loisirs mais aussi associations qui souhaitent un appui technique et pédagogique dans le domaine de l'environnement. Pour des raisons économiques bien compréhensibles (peu ou pas de moyens financiers) les coûts des prestations, du temps de déplacement ou de préparation ne peuvent pas être intégralement pris en charge par ces structures.

Pourtant, c'est lors de ces actions pédagogiques que la connaissance du fonctionnement des milieux naturels se fait auprès des personnes qui gèrent, agissent et utilisent ces espaces. L'exercice de l'éco-Citoyenneté ne pourra pleinement se réaliser que si les personnes concernées sont continuellement sensibilisées.

En 2017, 86,5 journées.animations ont été réalisées auprès de 2500 jeunes des écoles, collèges, lycées, étudiants et accueil de loisirs de Haute-Vienne (voir tableau joint).

### **\*Animations itinérantes en milieu rural**

Les actions destinées à faire connaître le patrimoine naturel et la richesse de la biodiversité de proximité aux habitants d'un territoire connaissent toujours un succès important.

Rappel du principe : beaucoup de personnes qui vivent à la campagne ne vivent plus de la campagne. Elles n'en sont pas moins souvent propriétaires des bois ou des prairies. Elles exercent quotidiennement une pression sur les milieux naturels qui les environnent sans en connaître la valeur écologique. Voilà pourquoi des actions de sensibilisation à la valeur du patrimoine naturel doivent être encouragées.

Parmi les actions réalisées, des animations sur le thème fédérateur des plantes à fleurs, des champignons et des fruits sauvages, durant les mois de mai et d'octobre ont fait leurs preuves. Ce sont des périodes propices aux explorations champêtres.

Durant l'été, c'est sur des sites naturels emblématiques que notre action se tourne pour offrir un panel de sortie de découvertes.

En 2017, 29 journées.animations ont été dispensées dans 22 communes et on été suivi par plus de 1050 personnes (voir calendrier joint)

Ce calendrier des manifestations a été diffusé dans les différents sites d'informations, sur notre site Internet et est largement repris par les différents médias régionaux (télé, radios, journaux).

Rappel : La journée type s'articule autour de plusieurs temps

- ➔ Une sortie ou une visite sur un terrain de la commune avec les enfants des écoles, adultes et touristes avec l'accord des propriétaires.
- ➔ La réalisation d'une exposition de champignons ou de fleurs, selon la saison.
- ➔ La visite guidée et commentée de cette exposition pour les écoliers et le grand public par un animateur spécialisé.
- ➔ Durant la période estivale, c'est une randonnée nature qui est organisée matin et après midi à partir d'un site et offre la possibilité aux participants de découvrir jusqu'à deux milieux naturels différents dans la même journée. Ces manifestations sont relayées localement par les offices de tourisme.

### **\* dimanches nature et fête de la nature**

Les Dimanches Nature font toujours partie des rendez-vous attendus par un nombre d'amateurs de nature (plusieurs centaines chaque année). A cette occasion, ils peuvent découvrir les milieux naturels de leur région, rencontrer des acteurs de l'environnement, comprendre les enjeux de la protection environnementale.

Accompagnées par un animateur professionnel, parfois assisté par des bénévoles d'associations locales, les personnes participent à des activités différentes tout au long de l'année.

Pour 2017, 10 rendez-vous ont été programmés et réalisés (voir calendrier joint). Ils ont été fréquentés par 525 personnes.

### **\* Quinzaine pour la nature et la biodiversité**

La biodiversité est un concept qui est de plus en plus décliné dans tous les projets d'aménagement qu'ils soient urbains ou ruraux. Sa préservation est devenue un des axes majeurs des politiques environnementales. On cherche à l'évaluer, mesurer son évolution, la restaurer... Souvent, elle vient s'opposer à des projets plutôt que de les valoriser. Alors qu'elle est instituée comme indispensable, elle est souvent perçue comme une contrainte. Beaucoup de monde en parle sans en connaître vraiment ses multiples aspects.

Si on cherche à formuler ce qui se cache derrière cette notion, on y trouve beaucoup de choses parfois contradictoires d'un interlocuteur à l'autre. Par contre, peu de monde sait en expliquer ses intérêts et ses vertus.

#### Objectif de l'action

Organiser un événementiel sur cette thématique en s'appuyant sur une série d'événements à destination du grand public, des élus et des responsables des administrations et des collectivités.

Mobiliser les associations pour valoriser leurs actions.



En invitant le public à rencontrer des acteurs reconnus nationalement et régionalement dans leur domaine de compétence, nous espérons le sensibiliser à la valeur de cette biodiversité pour lui faire comprendre les enjeux de sa prise en compte dans nos activités et aménagements.

Déroulement: Durant deux semaines en automne, inviter, avec les associations locales, des personnalités compétentes et reconnues nationalement ou régionalement en matière de biodiversité à communiquer auprès du grand public dans chaque département lors de conférences publiques. Autour de ces événements phares, des animations seront proposées (expositions, sorties...) mettant en valeur les spécificités régionales et locales en matière de biodiversité.

Les médias locaux seront sollicités pour mettre en valeur cette action et surtout communiquer sur la biodiversité durant cette période.

Cette année encore, le calendrier a été bien rempli. (Voir doc jointe) . 900 personnes ont participé à l'ensemble de la manifestation.

### **\* Campagne de sensibilisation « Le sol m'a dit »**

2017 a été l'année Internationale du sol.

À chaque minute qui passe les sols sont étouffés, contaminés, exploités, empoisonnés, maltraités et consommés. En Europe, il n'existe pas encore de loi commune défendant les sols.

La protection des sols par la législation est le seul moyen de protéger les hommes, la faune et la flore. Sans une terre saine et vivante notre avenir est compromis. Une terre saine et vivante nous protège des catastrophes naturelles, du changement climatique et de l'empoisonnement alimentaire.

Plus de 400 associations sont unies sous la bannière de People4Soil qui demande à l'UE d'élaborer des normes spécifiques permettant de protéger les sols qui sont aussi indispensables que l'eau et l'air.



Limousin Nature Environnement est une des associations européenne impliquées dans cette démarche. En parallèle à l'action citoyenne, nous souhaitons développer les animations naturalistes permettant de faire découvrir les sols, leurs propriétés, fonctionnement et rôles dans notre vie

La campagne pédagogique "Le Sol M'a Dit..." permet d'appréhender le sol et ses habitants, de se familiariser avec ses propriétés, de découvrir ses fonctions, de comprendre en quoi la pression anthropique le menace. Au jardin, dans un champ ou en forêt, le sol se prête facilement au jeu de la découverte.

En 2017, 8 journées ont été consacrées à l'activité spécifique sur le sol (400 personnes) et ont permis de programmer des séances pédagogiques scolaires pour 2018

## **Volet Sciences participatives**

### **\* Animation de l'inventaire permanent des arbres remarquables de Haute-Vienne.**

L'Observatoire des Arbres remarquables du Limousin est porté par 3 associations d'éducation à l'environnement et au Développement durable : le CPIE des Pays creusois, le CPIE de la Corrèze et Limousin Nature Environnement avec l'appui de la DREAL Limousin.

Dans la continuité de l'inventaire réalisé par la DREAL Limousin il y a plusieurs années, avec la participation active des associations, des habitants et des collectivités, l'observatoire souhaite préserver, faire vivre et partager ce patrimoine.

Ses missions :

- ➔ Recenser de nouveaux arbres remarquables et identifier ceux de demain.
- ➔ Actualiser la base de données régionale.

- ➔ Faire le suivi des arbres remarquables recensés et assurer leur préservation et leur mise en valeur.
- ➔ Sensibiliser, communiquer et impliquer la population et les collectivités dans la préservation des arbres remarquables et, au-delà, faire connaître l'intérêt et la valeur du patrimoine arboré du Limousin.

## L'Observatoire en Haute-Vienne

### L'Etat des lieux

En Haute-Vienne, l'observatoire s'appuie sur l'inventaire réalisé entre 1998 et 2003, mis à notre disposition par les services de la DREAL. Celui-ci comporte 640 arbres, dont 277 concerne la seule ville de Limoges. Il a été convenu que le suivi du patrimoine arboré de la Ville de Limoges sera assuré par leur propre service.

Nous devons ajouter à cet inventaire le travail de recensement effectué par l'ADPPB (Association Découverte du Patrimoine Paysager et Botanique) depuis 1989. En effet cette association haut-viennoise, membre de LNE a réalisé par l'intermédiaire de l'opération « MATHUSALEM », un recensement citoyen des arbres remarquables présents, principalement, sur des espaces publics. La restitution de cet inventaire se présente sous la forme de fiches renseignées, organisées en 10 pays.

Certains arbres sont communs aux 2 bases. Un travail avec l'ADPPB a été entamé pour identifier les arbres connus susceptibles d'incorporer la première base.

### Une mission participative

Le contrôle de l'ensemble des arbres remarquables déjà identifiés dans la base de données est un travail conséquent. Nous avons fait le choix d'un inventaire collaboratif s'appuyant sur notre réseau associatif. (association de randonnée, de patrimoine rural, naturaliste...). En effet l'enjeu est d'animer le tissu associatif autour d'un patrimoine commun et Trans générationnel : l'ARBRE.

### Formation des observateurs :

Le contrôle des arbres remarquables et l'inventaire de nouveaux arbres demandent un certains nombres de connaissances, notamment pour renseigner les caractéristiques de l'arbre (essences, hauteur, diamètre, état sanitaire...). Nous avons donc animé conjointement avec l'ADPPB deux sessions de formation de 3 heures, les 14 février 2017 et le 10 mars 2017. Ces formations ont réuni 63 personnes.

A l'issue de ces réunions, des groupes d'observateurs ont été répartis sur l'ensemble du territoire de la Haute-Vienne. Leurs deux missions principales sont d'une part de contrôler les arbres déjà inventoriés et d'autre part recenser de nouveaux arbres susceptibles d'être retenus comme arbres remarquables.

### Le travail de saisie:

**Observatoire des Arbres Remarquables de la Haute-Vienne**

Vous aimez vous balader, vous êtes sensibles au patrimoine naturel de notre département, vous souhaitez vous investir dans une mission permettant d'accroître les connaissances de notre territoire ?

Un atelier-nuit de formation d'Observateur bénévole d'arbres remarquables, organisé par Limousin Nature Environnement et l'association de Découverte du Patrimoine Paysager et Botanique en partenariat avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine, vous est proposé.

**Venez apprendre à recenser les Arbres Remarquables de la Haute-Vienne** Le 14 février 2017

Programme de 14h30 à 17h00

Au Centre Nature la Loure à Verneuil-Vienne (domaine des Vaseux)

- Accueil à partir de 14h15.
- Présentation de l'opération
- Présentation de l'ADPPB
- Un arbre remarquable c'est quoi ?
- Quels sont les arbres à recenser ?
- Présentation de la fiche de renseignement des arbres et exercices pratiques en extérieur !

Inscription par mail à : [ellenleroy@gmail.com](mailto:ellenleroy@gmail.com) ou au téléphone au 05 55 48 07 88.

Qui ne s'est pas extasié devant un chêne de plein champ ou un cèdre monumental. Que ce soit pour sa longévité, ses dimensions, sa rareté ou sa valeur historique l'Arbre interpellé. Il existe aux quatre coins de la Haute-Vienne encore quelques trésors méconnus.

Les missions de l'Observatoire des Arbres remarquables en Limousin sont entre autres de :

- Recenser de nouveaux arbres remarquables et identifier ceux de demain.
- Actualiser la base de données régionale.
- Sensibiliser et impliquer la population et les collectivités dans la préservation des arbres remarquables.

**Nous avons besoin de Vous !**

Logos de l'Union Européenne, Limousin Nature Environnement, Nouvelle-Aquitaine, et DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Durant l'année 2017 les services de la DREAL ont mis en ligne un logiciel permettant la saisie des informations. Au fur et à mesure de la réception des fiches des observateurs, nous renseignons les différents champs sur la plateforme et les arbres sont géo localisés. Durant l'année 2017, 43 Arbres ont été contrôlés et 7 nouveaux arbres ont été identifiés. Beaucoup de fiches arrivées en décembre n'ont pas encore été renseignées.

### Comité technique d'inventaire des arbres remarquables

Cette commission a pour but d'attribuer à de nouveaux arbres le rang d' « Arbre remarquable » et ainsi venir compléter les listes initiales. Chaque département présente une sélection de ces arbres. Ce comité s'est tenu le 17 février 2017. Cette année nous avons fait le choix de nous appuyer sur une grille d'évaluation élaborée par la FRAPNA Isère pour évaluer la remarquabilité de l'arbre. Cette grille est encore à retravailler pour avoir un outil adapté à notre territoire. Sur ces critères nous avons validé 50% des arbres présentés. A noter que les autres arbres non admis sont des arbres remarquables en devenir et les informations les concernant sont stockées.

Pour la Haute-Vienne, 3 arbres ont été retenus cette année, tous présents sur la commune de La Jonchère Saint-Maurice. Ces arbres ont été présentés avant la formation des observateurs, il y en aura certainement donc beaucoup plus pour l'année 2018.

## Volet outils pédagogiques

### \* *Création de modules et documents pédagogiques d'animation : Moule perlières*

#### Objectifs de l'outil

- ➔ - De s'approprier les richesses naturelles d'un territoire, à travers cette espèce emblématique.
- ➔ - De percevoir l'intérêt de participer au maintien et à la préservation de ces richesses, dans leur globalité.
- ➔ - De comprendre que chacun peut être acteur de cette préservation.
- ➔ - D'être des relais d'informations.

Cet aspect "comportemental" est en effet primordial, pour aller peu à peu vers une évolution positive des rapports entre l'Homme et son environnement.

#### 1ère séance: En classe: " ma rivière"

##### Objectifs:

- ➔ - Replacer une rivière dans son bassin versant et dans le grand cycle de l'eau.
- ➔ - Faire connaître les différents rôles de la rivière, et les usages de l'eau, passés et présents.
- ➔ - Faire comprendre que la rivière, ce n'est pas que de l'eau qui coule: "Il y a de la vie dans cette eau" Notion de biodiversité

#### 2ème séance: En classe: "Dans ma rivière, la Moule perlière"

##### Objectifs:

- ➔ - Faire prendre conscience de la rareté actuelle de l'espèce, en France et en Europe
- ➔ - Faire connaître le cycle biologique et les exigences de la Moule ainsi que celles de son hôte ponctuel, la Truite fario.
- ➔ Faire connaître les actions qui sont actuellement engagées, pour tenter de préserver l'espèce.

### 3ème séance: Sur le terrain: "A la rencontre des habitants de la rivière"

Objectifs:

- ➔ - Faire prendre conscience de la diversité des petits habitants de la rivière, et de leurs exigences écologiques, par quelques prélèvements et observations. (Notion de biodiversité)
- ➔ - Faire découvrir la fragilité de ces milieux et des espèces qu'ils abritent, et du rôle que chacun peut jouer dans leur préservation.
- ➔ - Faire comprendre que les actions engagées pour préserver la Moule perlière vont profiter à l'ensemble des espèces vivantes.



## Animations Écocitoyennes

Ces animations concernent la sensibilisation au Développement Durable . Elles se présentent sous forme d'interventions pédagogiques dans les établissements scolaires, les accueils de loisirs, organismes de formations ou lors de manifestations publiques. L'objectif est d'induire des comportements plus vertueux dans nos modes de vie tant du point de vue de la maîtrise de l'énergie que de la gestion des déchets, de la gestion de l'eau et des problématiques de l'alimentation. Deux thèmes principaux sont abordés : les économies d'énergie et la gestion des déchets, en particulier leur réduction à la source.

Les destinataires de ces animations sont des scolaires, écoles primaires, des organismes de formation agricole ou pour adultes, du grand public.

36 interventions ont été réalisées en 2017 touchant environ 950 personnes (dont 150 adultes et 250 étudiants ou personnes en formation).

## Plan régional d'action (PRA) sur la Moule perlière

En France, la Mulette perlière était historiquement présente dans les plus vieux massifs : le Massif armoricain, les Vosges, les Ardennes, le Massif central et l'ouest des Pyrénées, au moins sur les bassins à Saumon atlantique et sous les bassins à Truite commune de souche atlantique (G.BARTHELEMY com.pers.).



En 2004, COCHET évalue à moins de 100 000 le nombre d'individus présents en France, soit une diminution de 90 % des effectifs. Elle survit alors dans quelque 80 rivières en France :

.Le Limousin héberge entre 15 000 et 18 000 individus de Moules perlières répartis sur 54 cours d'eau. Cette région constitue donc un bastion pour cette espèce menacée et possède une très forte responsabilité dans sa sauvegarde. La Dronne, qui coule au sud de la Haute-Vienne et en Dordogne héberge à elle seule 16000 individus.



LNE pilote le plan régional d'action sur la moule perlière, déclinaison du plan national d'action (PNA) qui établit un ensemble de grands objectifs pour sauver de l'extinction cette espèce menacée. Le PNA est un outil qui vise à :

- organiser un suivi cohérent des populations de l'espèce ,
- mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à cette espèce ou à son habitat,
- informer les acteurs concernés et le public,
- faciliter l'intégration de la protection dans les activités humaines et dans les politiques publiques.

### 1. Actions pour l'amélioration des connaissances :

- ➔ 611 nouvelles moules découvertes en 2017 grâce aux prospections nouvelles.
- ➔ Près de 13 kilomètres de cours d'eau nouvellement échantillonnés.
- ➔ Une population re-découverte sur la Briance (sud 87).
- ➔ Une population présentant un taux de juvéniles exceptionnel pour la région sur le Ruisseau de Feyt (19) et de nouvelles stations très en amont des secteurs déjà connus.



### 2. Actions de gestion conservatoire et de protection en 2017

- ➔ Mise en place d'un réseau d'échange (forum, short-list et liste de discussion) : mulette-limousin, 45 membres. Participation au groupe Naiades.fr
- ➔ Mise à disposition de bases bibliographique et photographique.
- ➔ Coordination des actions portées localement par diverses structures (PNR, CEN, AFB).
- ➔ Coordination d'action en justice avec l'aide de la cellule d'assistance juridique de LNE. Dépôt d'une plainte dans un dossier de destruction de populations de mulettes perlières sur la Vienne.
- ➔ Participation aux rencontres massif central avec présentation des bilans du PRA depuis 2012 aux acteurs nationaux. Participation à la mise en place d'un futur groupe national avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, potentiel futur animateur national du Plan National d'Actions.

Au vu de l'état des populations et des milieux LNE peut, à dire d'experts, proposer une hiérarchisation des cours d'eau en terme de priorité d'actions.

### 3. Actions d'information et de sensibilisation

- ➔ Réactualisation de la plaquette de communication « grand public ». Cette plaquette a été imprimée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, à Limoges.
- ➔ Formation des techniciens, animateurs et des BP JEPS « pêche de loisirs du CFPPA d'Ahun ». Théorie et terrain.

- Participations aux rencontres biodiversité du festival « la Chevêche » du CPIE de Vareignes à Nontron.(24).
- Participation à la semaine de la biodiversité de LNE.
- Participation à la Fête de la Nature organisée par LNE.
- Participation au festival nature de St-Etienne Aux Clos (19).
- Pose de panneaux d'information destinés aux pêcheurs sur le Ruisseau de Feyt avec le Syndicat de rivière Sioulet Chavanon et le PNR de Millevaches en Limousin.
- Pose de panneaux d'information destinés aux pêcheurs sur le Bandiat avec le Syndicat de rivière SYMBA et le PNR Périgord Limousin, la FD de pêche 87 et l'AAPPMA de Marval.

## Suivi de rivières

### Contrat territorial du Chavanon

Les objectifs peuvent se résumer comme suit :

- Améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce. Aboutir à une couverture de prospection plus homogène. Obtenir la localisation et la cartographie précises des populations de Mulette. Evaluer leur dynamique de population.
- Faire émerger des actions de préservation de cette espèce et de son habitat.
- Mieux intégrer la préservation de la Moule perlière dans la gestion de l'eau et plus précisément, dans les actions de restauration/entretien des cours d'eau.
- Sensibiliser les acteurs du territoire.
- Suivre la qualité de l'eau et des milieux aquatiques dans la mesure où la Moule perlière a de fortes exigences écologiques.

**Public et territoire ciblés** : gestionnaires, techniciens rivières, riverains, grand-public, agriculteurs, forestiers, scolaires, acteurs locaux, ONEMA, élus, agents du PNR, AAPPMA et fédération de pêche de la Corrèze, associations naturalistes... sur l'ensemble du bassin. Ces actions sont motivées par la protection de la moule perlière. Elles consistent à faire des suivis de certaines rivières où cette espèce est observée.

### Résultats pour la connaissance

Les rivières concernées sont : la Méouzette : La Ramade : Le Dognon : Le Ruisseau de Feyt :

Au total, 3743 m de cours d'eau du bassin versant du Chavanon ont été prospectés en 2017 de manière quasi exhaustive. Seuls les secteurs trop profonds ou présentant des faciès jugés très défavorables pour les bivalves ont été évités. Soit un total actuel de 12819 mètres de 2015 à 2017.

Cette prospection a permis de trouver 578 moules encore inconnues.



## Propositions de protection

La découverte de nombreux juvéniles sur le Ruisseau de Feyt en amont du village de Feyt (19) et les constats faits sur les menaces pesant sur le milieu ont conduit LNE et ses partenaires à faire une proposition de mise en place d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope APPB, sur un secteur de ce ruisseau. A ce stade, malgré les nombreux contacts engagés, rien n'est encore acté. La DREAL NA a été sollicitée pour donner son avis sur une telle opportunité et pour décrire la méthodologie à mettre en oeuvre. Devant les enjeux, LNE va constituer le dossier dès 2018 et souhaite également impliquer les DDT qui instruisent les dossiers d'APPB, dès 2018.

### Actions d'animation réalisées en 2017 :

Journée avec les classes de cycle II et III de l'école d'Eygurande (19) : L

Journées avec le Lycée agricole de Neuvic (19) :

Journées avec l'AAPPMA de La Courtine (23).

## Bilan MAEC 2015-2017

Mesure Agro Environnementale et Climatique « Moule perlière Méouzette »

Engagée en 2015, cette action n'a pas donné les résultats escomptés, malgré le temps passé pour la mener

. De nombreux contacts ont été pris auprès des agriculteurs mais il n'y a pas eu assez de retours positifs. En 2016, seuls 5 agriculteurs ont engagé des actions et aucun en 2017.

## Opération « Zéro pesticides dans nos villes et villages »

LNE pilote cette action sur le département de la Haute-Vienne

### Actions d'accompagnement des collectivités

#### OBJECTIFS

Accompagner les collectivités volontaires, vers une gestion raisonnée des espaces publics avec une suppression progressive de l'usage des pesticides au profit de méthodes alternatives non polluantes pour l'environnement, l'eau en particulier et non toxique pour l'homme.

#### Publics visés:

Collectivités (communes, EPCI) : Elus et agents techniques et communaux. Population et acteurs locaux des collectivités engagées dans le processus.

Au 31 décembre 2017, 65 communes et communautés de communes et 11 établissements étaient engagés dans l'opération en Haute Vienne.

En 2017, 2 communes ont rejoint le dispositif, celles de Saint Auvent et de Saint Victurnien (4 ont été contactées pour le rejoindre en 2018 ).

### Information et sensibilisation des collectivités

Information auprès des collectivités: réunions intercommunales de présentation/échanges, rencontres lors des manifestations et de formations. Nous avons été sollicités pour présenter l'action dans le cadre du dispositif



Bilan d'activité 2017



écophyto concernant la zone non agricole lors de séances d'informations auprès des agents des collectivités des 3 départements. Information sur le dispositif de labellisation du label Terre Saine du ministère de l'environnement.

Echanges des acteurs interrégionaux ZP sur bassin Loire Bretagne par téléphone;  
Formations pour CFPPA ; réunions d'information.

Contacts personnalisés avec les communes intéressées et/ou identifiées réalisés :  
Rencontre avec les représentants des communes, échanges, rdv téléphonique pour suivi de l'avancée du projet ( 16 communes) et envois de documents ou informations complémentaires.  
Nous avons répondu aux demandes des différentes communes qui nous ont contactés pour avoir des informations sur l'opération.

Communes Javerdat ; La Chapelle Montbrandeix ; La croisille sur Briance ; La Roche l'Abeille ;  
Ladignac Le Long ; Les Billanges ; Le Dorat ; Magnac Laval ;  
Contact média : Radio Trouble Fêtes ; Presse régionale.

### **Accompagnement des collectivités et suivi des collectivités engagées**

- ➔ Transmission à la FREDON des contacts pris lors de la sensibilisation pour la réalisation du diagnostic technique.
- ➔ Restitution avec la FREDON du diagnostic technique aux collectivités.
- ➔ Aide à l'élaboration d'un plan d'actions de «gestion raisonnée» personnalisé, s'appuyant sur les préconisations du diagnostic et mise en place d'un plan de communication spécifique, en direction de la population: participation de l'ensemble des partenaires.
- ➔ Transmission d'outils et de documents techniques et pédagogiques: participation de l'ensemble des partenaires.
- ➔ Signature de la Charte régionale «Zéro pesticide...» avec les élus locaux, un représentant du conseil général 87 la FREDON et LNE. La signature correspond à l'officialisation de l'engagement entre les partenaires, il se déroule lors de fêtes locales ou de manifestations attirant du grand public sur site.
- ➔ Accompagnement du processus de plan de réduction engagée par les collectivités.
- ➔ Suivis des collectivités engagées les années précédentes (récolte d'indicateurs, témoignages, photos...)
- ➔ Ateliers cimetières : Travail avec l'agent de Javerdat sur le cimetière

## **Actions de sensibilisation du grand public**

### **OBJECTIFS**

Sensibiliser le grand public et les jardiniers amateurs sur les enjeux de l'utilisation des pesticides (Eau, environnement et santé) et les accompagner vers des modes de jardinage alternatifs à l'usage des pesticides.

Publics visés: Les jardiniers amateurs, les socioprofessionnels et autres utilisateurs de pesticides, la population en général, les acteurs locaux, les scolaires...

- ➔ Création de panneaux de communication sur les alternatives pour mettre en valeur les actions menées.
- ➔ Animation sur le territoire des communes engagées de conférence débats sur différents thèmes: Comment jardiner au naturel, Pesticide et santé, Pesticide et Biodiversité, L'eau...  
Près de 970 personnes ont participé à ces animations

- ➔ Mise en place d'expositions, et d'ateliers de stand lors de manifestations communales et d'animations en lien avec la biodiversité et les pesticides. Projection d'un film débat sur les politiques « sans pesticides » : Qu'est-ce qu'on attend en présence de la réalisatrice Marie Monique ROBIN
- ➔ Diffusion de l'autocollant de soutien à l'initiative locale Zéro pesticide
- ➔ Réalisation d'outils et de séquences pédagogiques pour accompagner les actions éducatives des jeunes publics (scolaire et accueil de loisirs) qui s'engagent dans des projets pour communiquer sur la politique zéro pesticide de la collectivité.
- ➔ Participation à la Fête de la science « thématique santé »
- ➔ Signature charte à Pierre Buffière
- ➔ Signature charte à La Geneytouse Intervention Conseil Municipal du Palais
- ➔ Signature charte au Palais sur Vienne
- ➔ Réalisation de panneaux de communication sur les alternatives aux pesticides
- ➔

En parallèle avec ces actions, il est a été nécessaire de vérifier la volonté politique de poursuivre la démarche des nouvelles équipes municipales suite aux dernières élections communales

- ➔ Réalisation d'articles presse pour les journaux municipaux de diverses communes
- ➔ Suivi du plan d'action par téléphone auprès de 16 communes
- ➔ Panneaux de communication pour les communes de St Victurnien / St Auvent/ Bellac

Pour réaliser ces actions, 787 h de travail direct, de préparation, de réalisation d'outils pédagogiques et de suivi administratif ont été nécessaires représentant l'équivalent de 112 journées ETP

## EIE Espace info-énergie

L'espace INFO-ENERGIE de Limousin Nature Environnement est un lieu d'information et de conseils sur la maîtrise de l'énergie, la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables. Sa mission est de répondre aux demandes émanant du grand public. LNE effectue cette mission depuis janvier 2010 et, pour fonctionner, dispose de 3 conseillers énergie (2ETP).

L'activité de l'espace INFO-ENERGIE de LNE comprend deux volets complémentaires, mais distincts :

- ➔ Celui dit de « conseils », qui consiste à recevoir et à traiter les demandes d'information et de renseignements pendant les heures de permanences. Ces demandes peuvent se faire par téléphone, sous forme de rendez-vous ou bien de visite spontanée.
- ➔ Celui dit « d'animation », qui consiste à développer des programmes d'intervention et à participer à des manifestations de type foires et salons, visites, conférences, formations,

Ces activités d'animation ont pour objectif d'assurer la diffusion la plus large des messages de sensibilisation et d'information sur la maîtrise de l'énergie, le développement durable et le changement climatique auprès de différents publics.

Des activités complémentaires d'information pour le Grand Public ont lieu sur le territoire comme des conférences, la tenue de stand d'information,...

Le territoire d'action de l'espace INFO-ENERGIE de LNE est défini sur le département de la Haute-vienne. LNE est en charge de cette mission sur le territoire du département de la Haute-vienne hors territoire des deux PNR.

## Conseils

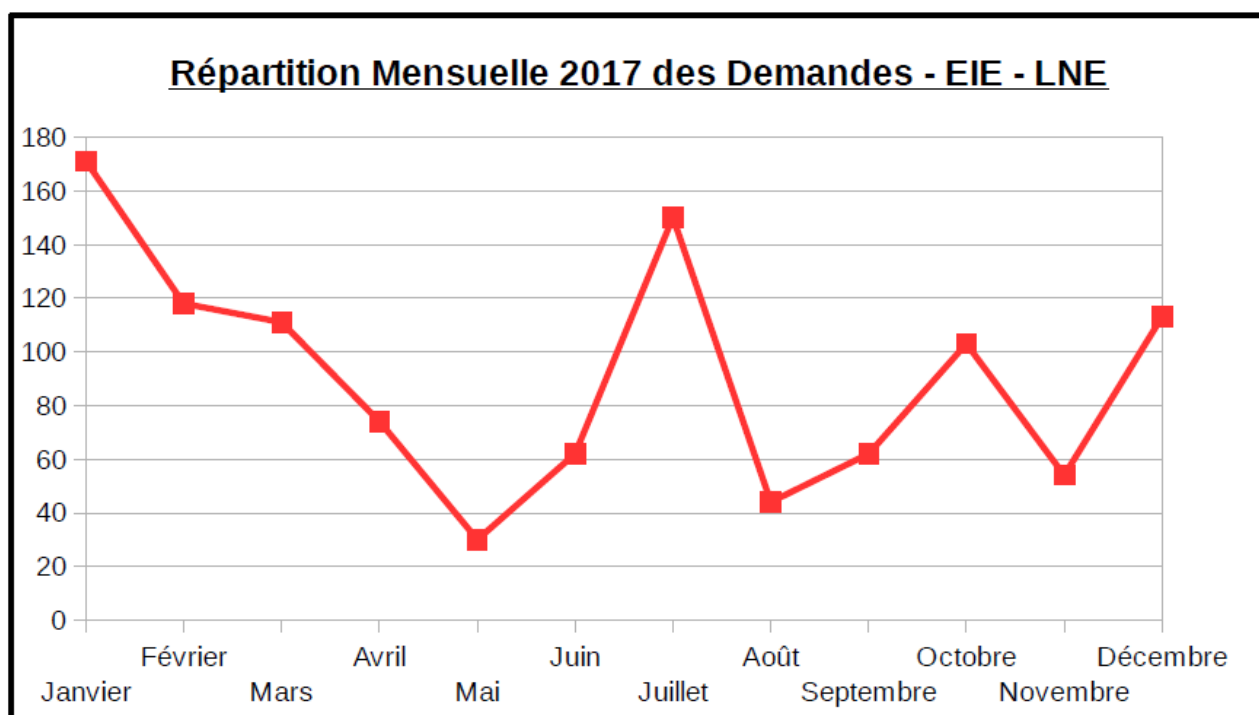
La permanence de l'espace INFO-ENERGIE est assurée au sein de LNE par les conseillers info énergie du lundi au vendredi. Ils prennent en charge les rendez-vous et appels téléphoniques.

La permanence téléphonique s'effectue par l'intermédiaire du numéro de la plate-forme nationale mis en place par le gouvernement: 0810 140 240 et du numéro de l'espace INFO-ENERGIE de Limousin Nature Environnement en ligne directe : 05 55 14 88 42

Les rendez-vous permettent aux conseillers d'apporter un conseil approfondi en tenant compte des éléments apportés par les particuliers (plans, factures, devis...). A la suite de chacun des contacts pris avec des particuliers, les conseillers saisissent les données relatives à la question sur une fiche. L'ensemble de ces fiches font l'objet d'un traitement informatique dans le site internet.

Ce site permet d'analyser et de transcrire des données statistiques : Les conseillers EIE de Limousin Nature Environnement ont enregistré 1 092 demandes pour 964 projets sur la période Janvier-Décembre 2017.

### Répartition mensuelle du 1er janvier 2017 au 31 Décembre 2017 :



### Répartition par type de contacts :

Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017, environ 1085 personnes ont fait appel aux conseillers de LNE ; la répartition des sollicitations ont été faites de la façon suivante :

- ➔ Visite, sans rendez-vous : 50
- ➔ Visite, avec rendez-vous : 166

- Téléphone : 385
- Courrier, mail : 38
- Événementiel : 446

### Répartition en fonction du mode de connaissance :

Les personnes qui contactent la permanence INFO→ENERGIE sont très majoritairement des particuliers qui ont principalement eu connaissance de l'espace INFO→ENERGIE via l'ADEME, les événements, ainsi que via le site internet et la plate-forme téléphonique nationale.

Bouche à oreille	ADEME	Administration	Association	Professionnel	Collectivité
<b>140</b>	<b>78</b>	24	9	<b>115</b>	5
<b>20,93 %</b>	<b>11,66 %</b>	3,59 %	1,35 %	<b>17,19 %</b>	0,75 %
Plate-forme téléphonique nationale	Site Internet national	Presse locale	Presse nationale	Brochures / Guides	Point Rénovation Info Service ANAH
19	39	6	4	3	23
2,84 %	5,83 %	0,90 %	0,60 %	0,45 %	3,44 %
Radio	<b>Foire / Salon / Stand</b>	TV	Annuaire Papier	Conseil Régional	<b>Concours FAEP</b>
15	<b>114</b>	1	0	3	<b>71</b>
2,24 %	<b>17,04 %</b>	0,15 %	0 %	0,45 %	<b>10,61 %</b>

### Répartition en fonction des questions et des conseils attribués :

L'objet principal des demandes concerne la rénovation du bâti existant et les aides financières.

Cette année de nombreuses demandes ont également porté sur les systèmes photovoltaïques : étude de projets, mais aussi démarchages intempestifs frauduleux et démarches à effectuer lors de ces litiges.

Suite au Salon du Bois Énergie qui s'est déroulé cette année à Limoges (87), des demandes ont concerné les installations biomasses, chaudières et poêles à bois, granulés et/ou plaquettes. Certaines demandes portent sur plusieurs postes. Quelques demandes ont concerné la construction.

## Animations

### Salons et foires

Les salons et foires se traduisent par plusieurs milliers de passages avec différents degrés d'implication: (simple visualisation du stand, prise de documentation, contact) Cette année a été marquée par la présence de l'EIE à plusieurs manifestations.

## **Opérations spécifiques**

LNE est régulièrement sollicitée par des associations, collectivités locales ou partenaires, pour intervenir lors de conférences, débats sur les aspects de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, des changements climatiques, pour faire des permanences ...

## **Défi Famille à énergie positive**

Fin de la Cinquième édition : Familles à Energie Positive » est un projet porté par l'Espace Info Energie de Limousin Nature Environnement en partenariat avec Limoges Métropole pour mobiliser la population de façon concrète, efficace et conviviale sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie à la maison.

35 actions ont été entreprises par Limousin Nature Environnement sur la période Janvier - Décembre 2017.

## **Vie du réseau**

Depuis le début de l'année 2017, les conseillers énergie ont pu se retrouver lors de réunion afin d'animer le réseau régional des espaces INFO→ENERGIE. Ces réunions sont un moment d'échange sur des problématiques techniques rencontrées mais permettent surtout d'apporter une réflexion commune sur les outils à mettre en place, de faire un point sur les animations réalisées, et d'évaluer l'état d'avancement de chacune des structures par rapport au programme d'action prévisionnel.

- ➔ Réunion de réseau : le 16 Mars 2017 à TULLE (19),
- ➔ Réunion PRIS de réseau : le 10 Mai 2017, au Pastel à LIMOGES (87),
- ➔ Réunion avec la Région Nouvelle-aquitaine : le 18 Mai 2017, à Limoges(87),
- ➔ Réunion de réseau : le 22 Juin 2017 à Peyrelevade (19),
- ➔ Réunion de réseau : le 5 Juillet 2017 à BORDEAUX (33),
- ➔ Rencontre Nationale des EIE : du 2 au 4 Octobre 2017 à ANGERS (49),
- ➔ Réunion de réseau : le 16 Novembre 2017 au Centre La Loutre à Verneuil/Vienne (87).

L'Espace INFO-ENERGIE a également pour mission la transmission de ses connaissances et des bonnes pratiques, ainsi qu'une vocation d'éducation auprès des jeunes étudiants : l'Espace INFO-ENERGIE, cette année, a accueilli, dans ce cadre, 2 stagiaires issus d'une formation BTS économie, social et familial.

La communication internet au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine a également changé : le site internet du réseau est opérationnel et de nouvelles adresses mail ont été attribuées aux différents réseaux.

## **Formation**

Ces journées ont permis de former le personnel sur différentes thématiques : Formation Construire ou Rénover avec le Végétal Éco-Centre – Éco-Centre Périgord-Limousin, le 16 Novembre 2017 à SAINT-PIERRE-DEFUGIE (24)



## Activité militante et participation au débat public.

LNE n'a pas directement d'actions militantes de terrain, domaine qui est plutôt celui de ses associations. Par contre elle est le porte parole de l'ensemble de ses membres dans le plaidoyer institutionnel et le débat public pour tenter d'infléchir notre région vers plus de respect de l'environnement et de la biodiversité.

Rappelons que derrière la part d'action et de participation à des actions et des réunions, il y a un gros travail de préparation, de synthèse, d'échange de messages mail ou téléphonique représentant un temps important passé à faire vivre la fédération.

### La participation aux instances Régionales, départementales, communales et intercommunales

La création de cette nouvelle région amène à un partage des participations avec nos fédérations homologues de Poitou-Charentes et d'Aquitaine au titre de FNE Nouvelle-Aquitaine. LNE a participé

- à la CRAEC Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique
- à une réunion sur l'éducation à l'environnement à Limoges
- au Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat à Bordeaux
- à une réunion sur les SRCE schémas régionaux de cohérence écologique à Angoulême
- au début de la concertation sur le SRADDET Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire
- ATMO Nouvelle-Aquitaine
  - LNE est membre de l'association chargée des mesures de qualité de l'air dont elle occupe le poste de trésorier adjoint. En 2017, cette association a commencé des mesures de teneur en pesticides dans l'air à Limoges, mais aussi dans le vignoble Bordelais. D'autres mesures suivront en 2018



LNE a participé activement, directement ou par l'intermédiaire de ses associations aux différentes concertations départementales, en Creuse avec Guéret environnement, en Corrèze avec Corrèze environnement, en Haute Vienne directement ou avec ses associations dont SRL, la SEPOL, le GMHL, Barrage, ALDER Climat Energie et Véli-Vélo.

- les CODERST Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. On peut noter une bonne coordination entre les participants aux CODERST de Haute-Vienne et de Corrèze .
- les CSS, Commissions de suivi de site aussi bien sur les anciennes mines que sur les déchets ou les installations classées,
- les CLE Commissions locales de l'eau
- les CDPENAF, Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- les CDCFS Commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage
- les commissions départementales d'orientation agricoles (CDOA)
- les commissions départementales de la nature des sites et des paysages (CDNPS)
- le plan de déplacement urbain de Limoges métropole (PDU),
- le Schéma Directeur Intercommunal d'Aménagement Cyclable (SDIAC) de l'agglo de Limoges
- au Forum des associations de la Ville de Limoges,
- au Conseil de développement de l'agglomération de Limoges

Par contre, LNE ne participe plus à la certification forestière PEFC, considérant que cette certification n'était pas une certification environnementale.

### **La création de l'ARB, Agence de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine.**

La création de cette agence a été voulue par la Région en demandant la fusion de l'Observatoire régional de l'Environnement de Poitou Charentes et l'Agence de la biodiversité d'Aquitaine. Le Limousin a été exclu des discussions sur le statut de cette agence et LNE n'a pu se faire entendre que pas l'intermédiaire de FNE NA. Cependant LNE a décidé d'adhérer à cette agence et est présente dans son conseil d'administration. Plusieurs associations de LNE ont également adhéré à l'ARBNA : Corrèze environnement, le GMHL, le Jardin sauvage.

### **Fonctionnement interne**

Le travail institutionnel associatif, c'est :

- 20 réunions de bureau de LNE,
- 4 réunions de Conseil d'administration de LNE
- participation aux instances de FNE (conférences des présidents et Assemblée générale) . Il convient de rappeler qu'Antoine Gatet, membre du bureau de LNE, est membre du conseil d'administration de FNE

### **La participation à France-nature environnement Nouvelle-Aquitaine**

LNE a été avons été très présents dans la confédération où nous avons rejoint Poitou Charentes Nature et la SEPANSO Aquitaine et qui s'est réunie 6 fois pour des conseils d'administration, l'assemblée générale et un séminaire de travail. Lne a d'ailleurs accueilli l'assemblée générale et deux CA.

LNE a également participé, au titre de FNE NA, à une rencontre avec le président de Région ainsi que le DREAL Adjoint.

Au titre de FNE NA, nous avons participé aux réunions préparatoires au PRBF, Plan régional forêt bois, au PRGRD Plan régional de gestion et réduction des déchets , au Plan santé environnement.

C'est LNE qui héberge et gère le site internet de la confédération.

Notons enfin l'organisation de trois sessions de formation avec le soutien des salariés de FNE : sur la forêt puis sur l'agroécologie au centre nature la Loutre et une réunion de Réseau FNE Energie à Ayen avec la participations d'adhérents de Haute-Vienne et de Corrèze environnement.



### **Les actions militantes**

- ➔ la lutte pour la défense de la ligne POLT
- ➔ la participation aux réseaux sur l'éducation à l'environnement et au développement durable : SEVE Limousin
- ➔ la participation aux instances du Conservatoire des espaces naturels du Limousin
- ➔ la participation à différentes concertations nationales sur internet
- ➔ Inventaire des arbres remarquables
  - Piloté par l'association APDPPB et LNE et la participation de nos associations locales, il y a eu 2 journées de formation
- ➔ L'appel du sol
  - Cette initiative citoyenne européenne avait pour but d'obliger la commission européenne à préparer une directive sur les sols comme il en existe sur l'eau ou les

oiseaux. Cela consistait en une pétition très encadrée et LNE a largement participé pour la faire signer, en étant présente dans plusieurs manifestations : foire bio coccinelle forum des associations

#### → Alternatiba

➤ Comme en 2015, LNE a participé à la préparation et la tenue du village des alternatives au changement climatique qui s'est tenu les 23 et 24 septembre à Limoges

#### → Agriculture

➤ Elle s'est réunie trois fois.

➤ Ceinture maraîchère de Limoges Métropole: LNE a écrit au président de Limoges métropole et aux maires de l'agglomération pour demandée que cette ceinture maraîchère soient cultivée en Bio.

➤ LNE a organisé la projection du dernier film de Marie Monique Robin le

➤ participation au débat sur l'agriculture organisé par la Maison de l'Europe de Limoges

→ Méthaniseur de Saint Junien les Combes : LNE a participé à une réunion à la sous-préfecture de Bellac.

→ inauguration de la Citoyenne Solaire à Rilhac-Lastours.

### L'activité sur le NET

Le site internet a été visité 9696 fois, et 29080 pages ont été visualisées. La fréquentation est en baisse par rapport aux années précédentes.

La page Facebook est plus vivante car elle est alimentée régulièrement. Elle est suivie par 1712 personnes.

La lettre d'information hebdomadaire a été diffusée très régulièrement. Elle comprend les annonces d'enquêtes publiques, la revue de presse, les informations sur la vie de LNE et de ses associations, les communiqués de presse de FNE. C'est une mine d'informations très appréciée.

### Activité nationale

Le président de LNE a représenté FNE à des réunions à Paris dans le cadre de la préparation de la Stratégie nationale bas carbone et pour le Plan national d'adaptation au changement climatique.

Antoine Gatet est membre du conseil d'administration de FNE et participe activement au réseau juridique.

### Autres actions

#### La fermeture de la Maison de la nature

Le fait de devoir quitter la Maison de la Nature, rue Jauvion, et la nécessité de redéployer des activités qui étaient liées, a mobilisé une partie de notre temps avec :

- Le déménagement de la maison de la nature qui a commencé en milieu d'année 2017 avec le transfert de deux postes salariés au centre nature la Loutre : celui de notre responsable administratif et financier et celui du chargé de la vie associative.

- l'inventaire minutieux de nos archives qui ont quitté le troisième étage pour les Archives départementales où elles seront sauvegardées tout en restant accessibles à qui voudra les consulter en se rendant dans ce service.

L'inventaire de ces archives est disponible sur notre site internet dans la rubrique notre



histoire. <http://lne-asso.fr/wp-content/uploads/2017/11/inventaire-DEPOSE-archives-LNE-2017.pdf>

– et, au début de 2018, le transfert de l’Espace Info-Energie au 38 rue Haute-Vienne  
Pour préparer l’avenir, nous avons défendu l’importance de créer une nouvelle Maison de la Nature auprès du Maire de Limoges.  
Nous regrettons la perte de ce local qui était à disposition de nos associations pour leurs réunions.

### **Le projet sentinelles de la nature**

Ce projet est proposé par France Nature Environnement et plusieurs régions y ont adhéré. Il s’agit de proposer un site internet où n’importe qui peut signaler une atteinte à l’environnement ou au contraire une action favorable à l’environnement. Un suivi sera réalisé par les salariés ou les bénévoles de LNE et de ses associations. Ce suivi ira de la simple transmission de la marche à suivre pour résoudre cette atteinte à l’environnement à la prise en charge d’une action par la fédération, pour les cas les plus significatifs.

L’année 2017 a permis de finaliser le site et d’apprendre à le prendre en main.

### **Reconnaissance institutionnelle**

LNE a été agréée au titre de la protection de la nature en 2017, sur l’ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Elle a également été reconnue au titre de la représentativité.  
Fin 2017, LNE a obtenue le renouvellement de son poste au Ceser (Conseil économique social et environnemental régional) et c’est Clarisse Pinel qui la représente dans cette instance.

### **Activité de la Cellule d’Assistance Juridique**

*Sources et Rivières du Limousin est agréée par le Ministère de la Justice depuis le 12 novembre 2014. Cet agrément lui permet de délivrer des consultations juridiques rémunérées et constitue une reconnaissance de l’expérience et de la compétence de SRL en ce domaine (seules 7 autres associations environnementales françaises bénéficient de cet agrément, dont France Nature Environnement).*

*Cet agrément constitue le cadre juridique pour la convention établie entre LNE et SRL pour la sous-traitance des dossiers de conseils juridiques de la fédération et des associations membres.*

### **A- Contentieux (exemples) :**

- Rencontre avec le **Procureur de la République du Parquet de Limoges** en charge des dossiers environnement.

#### **- Recours contre le Schéma Directeur de Gestion Cynégétique de la Corrèze**

Suivi du contentieux ASPAS/LNE contre le SDGC 2013. Audience Tribunal Administratif de Limoges du 15 janvier 2016.

Victoire de LNE/ASPAS par jugement du 28 janvier 2016.

### **Contentieux administratif contre la dérogation à la protection stricte des espèces protégées.**

Projet d’extension de la carrière de Laplaud en Corrèze.

Suivi du recours devant le Tribunal Administratif de Limoges. Dossier COREN / Association de Laplaud

### **- Contentieux atteinte aux espèces protégées : SOS Faune Sauvage**

Objectif : faire reconnaître et indemniser par les juges le préjudice matériel de l'association dans les cas où elle se trouve en situation de soin d'espèces protégées confiées par l'ONCFS dans le cadre d'une procédure judiciaire.

\* Dossier contre un trafic de chardonnerets – Obtention de la confirmation de la condamnation de première instance et indemnisation de SOS Faune Sauvage.

Accompagnement pour l'exécution du jugement

\* Accompagnement pour deux autres dossiers d'atteintes aux espèces protégées pour lesquelles le centre a été sollicité pour des soins

- **Dossiers espèces protégées SEPOL :**

\* Dossier trafic espèces Chardonneret : rédaction du mémoire en appel et représentation à l'audience. Dossier commun à SOS Faune Sauvage. Victoire en Appel.

- **Dossiers espèces protégées GMHL :**

\* Dossier de destruction de loutres : récupération du dossier pénal suite à transaction. Rédaction et dépôt en 2017 d'une assignation civile

- **STEP Redenat :** contentieux administratif porté par SRL contre la reconnaissance en Projet d'Intérêt Général (PIG) du projet de Station de Transfert d'Eau par Pompage (STEP) de Redenat (19).

\* Accompagnement des associations COREN et RIRS dans les actions autour de ce contentieux (rencontre avec EDF en 2016)

## **B- Assistance juridique hors contentieux (exemples) :**

- **Dossier statuts et agrément SOS Faune Sauvage**

Accompagnement de l'association en vue de l'obtention de son agrément.

- **Dossier rapprochement SEPOL-GMHL / LPO**

Analyses internes du projet de convention proposé par la LPO France aux associations SEPOL et GMHL, dans un objectif d'absorption des associations régionales limousines

- **Association BARRAGE**

Dossiers pollution du ruisseau du Palais. Accompagnement rédaction de courriers auprès de Limoges Métropole et de l'État.

- **Projet éolien de Mailhac sur Benaize**

Accompagnement des associations GMHL, SEPOL, AssoDBB, autour du dossier de permis de construire

- **GMHL, piégeage illégal de blaireaux**

Accompagnement sur le dossier (site de la Rabouillère à Augères (23))

### **Agrément/Représentativité**

Rédaction d'une note à destination des associations limousines agréées et représentatives, rappelant les obligations légales liées à ces deux procédures.

- **Conseils divers plus ponctuels**

Remblai de zone humide à Buffière-Boffy (rédaction de courriers) / Association Touche pas à ma campagne D19

## C- Participation / Représentation :

**Commissions consultatives** : Obtention de la nomination du « Président ou son représentant » dans les commissions consultatives auxquelles siègent les associations, afin de permettre la prise en compte des contraintes liées au bénévolat (CEDEPENAF, commission des sites, etc.).

**CODERST 87 plans d'eau** : participation aux réunions du CODERST restreint – 4 réunions par ans, une centaine de dossiers analysés

**CODERST 87/19/23** : actions ponctuelles sur des dossiers présentés en CODERST. A la demande des représentants associatifs en CODERST (Marcel BAYLE en Haute-Vienne, William MAZERM en Corrèze, Daniel MELINE en Creuse).

## D- Activités pour la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine :

- **Participation à la rédaction des statuts** – conseils divers autour de la vie statutaire de la fédération

- **Prise en charge par Antoine GATET de la fonction de « référent juridique »** auprès des administrateurs de la confédération et à leur demande. Missions : créer et animer un réseau de juristes au sein de FNE NA – Apporter une assistance juridique à FNE NA

- **Conseils juridiques divers** – stratégie contentieuse notamment

## E- Activités au sein du réseau juridique de FNE :

*Antoine GATET, responsable de la cellule d'assistance juridique, est depuis 2008 membre du directoire du réseau juridique de FNE. Il est également membre du CA de FNE depuis 2013, renouvelé en 2016 avec le soutien de LNE. Dans ce cadre, il intervient dans certains dossiers nationaux.*

### **Exemples d'activités 2016 :**

- Participation au **Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN)** au titre des associations régionales : participation aux comités pléniers et aux comités permanents. *Fin de mandat au 28 mars 2017.*

- Participation au projet de réforme du **code minier et « Mines responsables »**

- Participation à des réunions avec le Ministère sur les conséquences de la réforme territoriale pour les APNE, et notamment concernant les **renouvellements d'agrément des associations**

- Participation à la rédaction d'un **guide FNE-ONEMA sur l'hydroélectricité** et la continuité écologique

- Participation aux notes juridiques FNE dans le cadre de la **réforme de la démocratie environnementale** (Ordonnance démocratie environnementale, dossier NDDL)

- Participation à la rédaction d'un courrier à la Ministre formalisant les **positions de FNE en matière de STEP**

- Participation à la **formation des juristes du réseau juridique de FNE** dans le cadre du stage du RJ 2016.